

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2017 B 00868

Numéro SIREN : 830 519 369

Nom ou dénomination : 3ADinvest

Ce dépôt a été enregistré le 04/03/2019 sous le numéro de dépôt A2019/001826

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
SAINT-ETIENNE



690133

Dénomination : 3ADinvest
Adresse : 2 ter rue Georges Bizet 42270 Saint-priest-en-jarez -
FRANCE-

n° de gestion : 2017B00868
n° d'identification : 830 519 369

n° de dépôt : A2019/001826
Date du dépôt : 04/03/2019

Pièce : Rapport du commissaire à la transformation du
12/02/2019



690133

Cabinet Yves BEGON
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale de LYON

26 avenue de Verdun
42000 SAINT ETIENNE
Tel : 04 77 92 05 30
Fax : 04 77 74 22 93
AACI.CONSEILS@wanadoo.fr

GREFFE TC ST ETIENNE	
N° gestion :	2017 3 868
le :	04 MAR. 2019
N° dépôt :	1326
Visa du greffier :	✶

3ADinvest
S.A.R.L
Capital 10 000 €
Siège social : 2 Ter rue Georges Bizet
42270 ST PRIEST EN JAREZ

Rapport du commissaire à la transformation sur la transformation de la S.A.R.L. en S.A.S.

Aux Associés,

En ma qualité, de Commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du Code de Commerce et de l'article L. 223-43 du même code par décisions des associés en date du 8 février 2019 j'ai établi le présent rapport afin de :

- vous présenter mon analyse de la situation de votre société,
- vous faire connaître mon appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et le, cas échéant, sur les avantages particuliers stipulé et de me prononcer, en application des dispositions de l'article R. 223-43 du Code de Commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du Commissaire à la transformation sur la situation de la société

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

	Bilan au 31/12/2018 (du 23.06.2017 au 31.12.2018) 1 ^{ER} exercice
Immobilisations incorporelles (fonds de commerce)	0
Immobilisations corporelles (net)	0
Stocks	0
Créances	54 789
Trésorerie	51 304
Charges constatées d'avance	0
Emprunts	0
Compte-Courant	29 646
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 441
Dettes fiscales et sociales	38 209
Autres dettes	0
Résultat d'exploitation	125 490
Chiffre d'affaires	146 077
Résultat net	97 646

Mission du Commissaire à la transformation

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation,
- à vérifier si, compte tenu des éléments survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Il n'y a pas d'avantages particuliers.

Sur la base de mes travaux, j'atteste nonobstant les observations précédentes, que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

A Saint-Etienne,
Le 12 février 2019
Le Commissaire à la transformation
YVES BEGON

